



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Paris, le 21 mai 2026

Objet : convocation à l'AG du 17 Juin 2026.

Cher membre de l'association Valentin Haüy,

Je suis heureux, avec les membres du conseil d'administration, de vous faire parvenir cette convocation à **l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE qui se tiendra mercredi 17 juin 2026 à 8 heures dans l'auditorium, 5 rue Duroc, Paris 7^{ème}**. Elle sera suivie d'un déjeuner au restaurant de l'ESRP (ex CFRP).

Je vous prie de consulter en pièces jointes les modalités et l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Certains d'entre vous ne pouvant malheureusement pas y participer, et conscient de l'intérêt que vous portez à notre association, je crois utile de partager quelques actualités survenues depuis notre dernière assemblée générale.

Nous avons rencontré des vents contraires au cours de cette année 2025 :

- Une assignation en justice contre notre association de la part de certains membres visant à invalider les décisions de notre dernière Assemblée générale. L'association se défend avec vigueur mais un retard considérable est pris dans nos projets de restructuration immobilière parisienne avec des conséquences financières lourdes. Ce délai entraîne aussi de fortes inquiétudes dans nos équipes concernées (salariés, stagiaires de l'ESRP, travailleurs de l'entreprise adaptée).
- Plusieurs services du siège parisien ont subi une attaque informatique massive en janvier 2026, avec comme conséquence des retards et des interruptions de services, qui vous ont peut-être affectés ainsi que les personnes que vous accompagnez.
- Malgré une bonne maîtrise des dépenses, la situation de trésorerie a continué de se dégrader, du fait de la faiblesse des ressources et des legs en particulier en 2025. Notre situation financière est aujourd'hui très préoccupante et nécessite des mesures énergiques.



SIEGE VALENTIN HAÜY

5 rue Duroc
75007 PARIS
01 44 49 27 27
avh@avh.asso.fr



avh.asso.fr



Reconnue d'utilité publique en 1891 / Agréée par le Don en confiance / SIRET 775 666 548 00018 / APE 8810B

Consulter notre charte de protection des données personnelles sur avh.asso.fr, indiquant les coordonnées du DPO, vos droits, ainsi que le destinataire, la finalité, la base légale du traitement et la durée de conservation de vos données.

Malgré ces difficultés, l'association a poursuivi avec énergie son développement des services pour nos bénéficiaires

- L'Institut de réadaptation visuelle Saint-Louis, que nous avons créé avec l'Hôpital des 15-20, rencontre un succès certain auprès des professionnels et des bénéficiaires avec ses solutions innovantes de prise en charge à 360 degrés.
- Le campus Louis Braille, créé par quatre partenaires dont l'AVH a démarré son activité pour stimuler la recherche dans différents domaines dont les innovations en termes d'aides techniques. Si vous êtes à Paris dès le 16 juin et si vous le souhaitez, vous serez les bienvenus pour découvrir ces innovations lors du Demo day organisé par le Campus à l'INJA. Vous recevrez une invitation par envoi séparé.
- De nouveaux comités ont ouvert, à Périgueux et à Carcassonne grâce au dynamisme de nos bénévoles sur place.
- L'AVH compte désormais un 19^{ème} établissement médico-social avec un SAVS ouvert à Nouméa avec le soutien financier du gouvernement local.
- Le projet AutonomieCité qui regroupera à Nanterre, l'ESRP, l'Entreprise Adaptée, des foyers logements et une résidence senior, a progressé avec l'obtention imminente du permis de construire et un soutien fort de la région Île-de-France. Il suscite un grand intérêt de la part de nos tutelles administratives. Il ne pourra progresser cependant qu'une fois achevée la procédure judiciaire intentée contre nous ;

Je pourrais citer de nombreuses autres initiatives mais je voudrais mettre en exergue la très belle célébration inter- associative des 200 ans du braille qui a remis en lumière la modernité de cet outil universel au service des aveugles.

L'assemblée générale sera aussi l'occasion de soumettre à votre approbation une version modernisée de notre projet associatif. C'est un moment important dans la vie de l'association et je vous invite à prendre connaissance de ce texte qui sera mis à votre disposition dans les jours qui viennent.

Elle sera également l'occasion d'évoquer le programme de transformation de l'association sur lequel travaillent la direction et le conseil d'administration, en concertation avec les instances représentatives du personnel. Ce programme très large et très complet a pour objectif de créer une dynamique forte de changement et d'amélioration de nos services en ajustant les dépenses aux ressources, ceci afin de ramener nos comptes à l'équilibre sur une période de trois à quatre ans. Le soutien de tous sera déterminant si nous voulons que notre belle association puisse poursuivre son action dans les années qui viennent.

Je terminerai mon message par une bonne nouvelle : consciente des difficultés financières de l'association, la fondation Valentin Haüy vient de décider d'un soutien exceptionnel de cinq millions d'euros pour mettre en œuvre ce programme de transformation. Cet accord confirme la normalisation des relations avec la fondation Valentin Haüy, dont le soutien nous est nécessaire pour poursuivre notre action.

Je remercie chacun d'entre vous pour son engagement aux côtés des personnes aveugles ou malvoyantes. Je sais pouvoir compter sur vous et nous pouvons tous ensemble agir pour leur autonomie et construire une société plus accueillante. En espérant avoir le plaisir de vous retrouver le 17 juin, je vous prie de croire, cher membre, à l'expression de mes sentiments fraternels.

Sylvain NIVARD
Président

de l'association Valentin Haüy

